



FICHE D'ENGAGEMENT « LA JOURNEE SAINT HUBERT NORD »
Le samedi 07 Octobre 2023 à BERSEE

LE CONCURRENT

Nom et Prénom :.....
Date de naissance (si le concurrent est âgé de moins de 20 ans) :.....
Adresse :.....
Code postale et ville:.....
N° de téléphone, portable :.....
E-mail :.....

Le permis de chasser devra être validé pour le département du Nord

LE CHIEN

Nom :..... Race :.....
Sexe :..... Date de naissance :.....
Tatouage ou puce :..... L.O.F :.....

Le chien doit être obligatoirement tatoué s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIES CHASSEURS ET SON CHIEN : (Cochez suivant le cas)

- « **Jeunes** » ou « **Chasseur en chasse accompagnée** » avec Chien d'arrêt ou Spaniel (moins de 20 ans à la date du concours)
- « **Chasserresse** » avec Chien d'arrêt
- « **Chasserresse** » avec Chien Spaniel
- « **Chasseur** » avec Chien d'arrêt
- « **Chasseur** » avec Chien Spaniel
- « **Archer** » avec Chien d'arrêt ou Spaniel

Je déclare me soumettre au règlement du Concours Saint-Hubert Nord et décharge, par la présente, l'organisateur de toute responsabilité Civile et Pénale.

Date :

Signature :

Frais d'inscription à la journée St Hubert et aux repas :

Forfait petit-déjeuner :x 6 € =.....
Forfait repas du soirx 20€ =.....
Engagement chasseur avec 1 chien :x 20 € =.....
Engagement jeune chasseur (- de 20 ans) avec 1 chienx 5 € =.....
	TOTAL =

A régler impérativement par chèque postal à l'ordre de la Fédération des Chasseurs du Nord

Date limite d'inscription le 10 septembre 2023

Attention le nombre de chien étant limité, ne tardez pas à envoyer votre inscription.

Envoyer le dossier complet et signé à :

Fédération des Chasseurs du Nord
680B Rue de la Grise Chemise
Drève Notre Dame D'Amour
59230 SAINT AMAND LES EAUX
03.20.41.77.59

ATTENTION, POUR DES RAISONS D'ORGANISATION TOUTE PERSONNE N'AYANT PAS REGLE
LES FORFAITS PETIT-DEJEUNER ET REPAS DU SOIR AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION SE
VERRA REFUSER L'ACCES AU PETIT-DEJEUNER ET AU REPAS DU SOIR.

(Des tickets petit-déjeuner et repas vous seront transmis avec le dossier d'engagement, si
vous avez réglé bien évidemment.)

Merci de votre compréhension,

Amélie BOEYKENS